

Aspects diachroniques des fragments après le point : cas d'ellipse ou ajouts ?

Les fragments placés en fin d'énoncé et typographiquement isolés par une ponctuation forte du contexte de gauche constituent un cas particulier que l'on caractérise habituellement comme des "ajouts après le point". Ce phénomène apparaît comme relativement fréquent dans certains genres textuels du français contemporain et semble se développer actuellement dans l'écriture journalistique (cf. Noailly, 2002 ; Combettes, 2007 b). On rappellera rapidement que, d'un point de vue morphosyntaxique, les constituants concernés par cette segmentation sont caractérisés par une grande diversité, qu'il s'agisse de leur nature ou de la fonction syntaxique qu'occuperait l'ajout s'il était intégré dans la phrase source. Les syntagmes à contenu propositionnel, "subordonnées" diverses, relatives, circonstancielles, entrent dans cette construction au même titre que des adverbiaux, des SN ou des SAdj., et il est possible de considérer que, mis à part quelques "mots outils", tout syntagme peut, théoriquement, occuper cette position (cf. Gautier, 2010). Il faut également noter la diversité des fonctions discursives que remplissent ces ajouts, qui renvoient, au-delà de cette diversité, à une dimension énonciative, au domaine de la polyphonie, ainsi qu'à celui de l'organisation informationnelle de l'énoncé, sans que cela soit cependant systématique, comme nous le verrons.

Il convient de se poser la question du statut et de la nature exacte de ces fragments, tant au plan syntaxique qu'au plan sémantique. Quelle que soit l'approche théorique particulière choisie pour aborder cette question, il semble difficile de ne pas situer ces structures par rapport à la problématique de l'ellipse, dont on sait qu'elle fait débat dans bon nombre de modèles syntaxiques.

Notre angle d'attaque sera ici délibérément diachronique. Avant de rechercher dans les usages contemporains des indices, des propriétés qui permettraient de justifier, du moins pour certains types d'ajouts, un traitement par l'ellipse et de définir, éventuellement, quel type d'ellipse serait le mieux à même de rendre compte de ces fragments, il nous a semblé intéressant d'observer l'évolution qui conduit à la situation actuelle. La prise en compte du changement et l'identification de l'origine des tours doivent permettre, de notre point de vue, d'éclairer le fonctionnement du système considéré en synchronie. Le cas précis qui nous intéresse ici offre un bon exemple d'aboutissement d'un mouvement général qui dépasse en fait la seule question des ajouts. Comme nous essayerons de le montrer, c'est toute la problématique de l'évolution des unités de traitement, en l'occurrence celle de la période et de la phrase, qui se trouve concernée. Replacer dans la dimension historique les fragments que sont les ajouts après le point fournit des données et des arguments pour la discussion sur la nature de ces constructions et sur leur fonctionnement dans le français écrit d'aujourd'hui, c'est du moins l'hypothèse que nous faisons.

1 - La période et la notion de "surnuméraire"

Dès le XVI^e siècle, avec, en particulier, le développement de l'imprimerie et les tentatives de normalisation des imprimeurs et des auteurs, se pose la question du marquage de certaines fins d'énoncé, plus précisément de certaines fins de périodes. Même dans l'écriture périodique, qui pourrait sembler relativement "souple", moins contraignante que celle de la "phrase" moderne, sont en effet attestées des variations sur le fonctionnement des unités propositionnelles qui viennent compléter la période avec un statut de constituant périphérique. Il s'agit essentiellement de propositions qui apportent un commentaire ou des informations qui

n'ont pas de rapport direct avec le fil du récit ou du raisonnement et qui constituent ainsi des sortes de digressions. Un auteur comme Buffier définit ce type d'organisation et propose le terme de "membre surnuméraire" pour désigner cet ajout à la période : "[...] les périodes qui ont un membre que j'appellerai surnuméraire ; c'est-à-dire un membre qui ne se fait point attendre par ce qui a précédé, et pourtant qui en dépend : comme si après la période que je viens de citer, on ajoutait : *mais les plus grandes douleurs étouffent les moindres.*" (*Grammaire française sur un plan nouveau*, 1709). Se pose alors la question de la délimitation graphique de cet ajout : séparation nette et exclusion de la période, à l'aide du point, utilisation d'une ponctuation comme le point-virgule, qui signale un moindre degré d'intégration, mais laisse le constituant dans les limites de l'unité énonciative, ou encore utilisation de la virgule, qui donne au surnuméraire le statut d'un circonstant ? L'hétérogénéité est grande dans les textes de la période du français préclassique et classique. Du point de vue syntaxique, les surnuméraires peuvent être répartis en trois grandes catégories : relatives de type *ce qui*, reprenant le contenu du contexte de gauche et formulant un commentaire ; propositions introduites par des locutions comme : *de sorte que, si bien que, à moins que, outre que* ; propositions introduites par des connecteurs dont *mais* et *car* sont les plus représentatifs. Si l'on observe par exemple un texte comme la traduction de l'Histoire de Quinte Curce par Vaugelas (1653), on constate que, si le point-virgule est sans doute quantitativement majoritaire lorsqu'il s'agit de signaler le statut particulier de ces fragments, son emploi est toutefois loin d'être généralisé, comme on peut le voir en comparant par exemple ces occurrences des quatre signes de ponctuation (point-virgule, point, deux points, virgule) devant la locution *de sorte que* :

- 1 - l'esprit fut le premier à reprendre sa vigueur, et le corps ensuite, beaucoup plus tôt que l'on n'avoit espéré ; de sorte que [...] il se fit voir à son armée [...]
- 2 - il [...] apporta lui-même les nouvelles de ce qu'il avoit fait. De sorte que le Roy ayant les chemins libres, vint à Isse avec son armée.
- 3 - ceux qui [...] criant qu'on avoit envoyé des gens pour les faire mourir : de sorte que ces pauvres princesses [...] ne faisoient point de réponse.
- 4 - et les autres furent mis en pièces par les faulx qui pendoient des deux côtez, de sorte que les Macédoniens furent contraints de céder [...]

Il y a bien, dans le cadre de la période, une hésitation sur le statut graphique de ce type d'ajout énonciatif que constitue le surnuméraire, comme le montre J.-P. Seguin (2003), en comparant divers textes de français préclassique. On remarquera au passage que la distinction, établie dès l'époque classique, entre style "coupé" et style "haché" ne permet pas d'attribuer un statut plus précis, mieux délimité, à ces fragments : dans l'un et l'autre cas, le choix demeure entre une ponctuation forte, qui marque une clôture et une ponctuation demi forte.

Il convient aussi de rappeler qu'il existe par ailleurs une figure, bien identifiée par la rhétorique sous la dénomination de construction en hyperbate, qui ne se confond pas avec la notion de surnuméraire. D'une part en effet, elle ne concerne pas uniquement les propositions, mais également des constituants nominaux ou adverbiaux ; d'autre part, elle est - dans le cadre de la période et des débuts de la "phrase" - interne à l'ensemble délimité par le point. C'est justement son intégration dans cette unité énonciative qui la fait interpréter comme une hyperbate, liée étroitement, du point de vue sémantique, au contexte de gauche. Elle est d'ailleurs définie par les théoriciens de l'époque comme le déplacement dans une position finale d'un constituant et non comme un ajout, comme le résultat d'une opération d'addition, ce qui amène Dumarsais à rapprocher ellipse et hyperbate dans son article "Figure" de *L'Encyclopédie* : "L'ellipse et l'hyperbate sont fort en usage dans les langues où les mots changent de terminaisons, parce que ces terminaisons indiquent les rapports des mots, et par

là font apercevoir l'ordre ; mais dans les langues qui n'ont point de cas, ces *figures* ne peuvent être admises que lorsque les mots sous-entendus peuvent être aisément suppléés, et que l'on peut facilement apercevoir l'ordre des mots qui sont transposés : alors les ellipses et les transpositions donnent à l'esprit une occupation qui le flatte." Il n'en reste pas moins que l'emploi d'une ponctuation demi forte est privilégié pour marquer le contraste avec le contexte de gauche, comme dans ces exemples empruntés aux *Caractères* de La Bruyère :

5 - J'ai vu souhaiter d'être fille, et une belle fille depuis treize ans jusques à vingt-deux ; et après cet âge de devenir un homme.

6 - Le capital pour une femme n'est pas d'avoir un directeur ; mais de vivre si uniment qu'elle s'en puisse passer.

7 - La gloire et le mérite de certains hommes est de bien écrire ; et de quelques autres, c'est de n'écrire point.

Cette ponctuation ne peut qu'être favorisée par des caractéristiques communes avec le surnuméraire, ne serait-ce qu'en raison de la nature propositionnelle de bon nombre d'hyperbates. Dans les exemples suivants, toujours empruntés à La Bruyère, ce qui peut être considéré comme une superposition des deux tours se laisse bien percevoir avec l'emploi de *pendant que*, lorsque cette locution a sa valeur d'opposition. Le sémantisme de l'expression conduit à l'hyperbate, mais le contenu propositionnel et la valeur énonciative rapprochent du fonctionnement comme marqueurs de surnuméraire des conjonctions de conséquence (*de sorte que*, *tellement que*) que nous avons pu observer plus haut

8 - le premier aussi n'est guère plus vain d'avoir paru à la tranchée, emporté un ouvrage, ou forcé un retranchement, que celui-ci d'avoir monté sur de hauts combles, ou sur la pointe d'un clocher, ils ne sont tous deux appliqués qu'à bien faire ; pendant que le fanfaron travaille à ce que l'on dise de lui qu'il a bien fait.

9 - Il arrive quelquefois qu'une femme cache à un homme toute la passion qu'elle sent pour lui ; pendant que de son côté il feint pour elle toute celle qu'il ne sent pas.

10 - [...] : de même le bachelier plongé dans les quatre premiers siècles traite toute autre doctrine de science triste, vaine et inutile ; pendant qu'il est peut-être méprisé du géomètre.

Inversement, si l'on peut dire, il est d'ailleurs assez normal et courant qu'un constituant à valeur de surnuméraire contienne, dans le commentaire qu'il apporte, des éléments de contraste qui amènent un effet de rupture, de surprise, identique à celui que produirait l'hyperbate :

11 - Tous sont contents d'eux-mêmes et de l'agrément de leur esprit, et l'on ne peut pas dire qu'ils en soient entièrement dénués, mais on les plaint de ce peu qu'ils en ont ; et ce qui est pire, on en souffre.

Vont donc se trouver réunis dans une même problématique deux types différents de fragments placés en fin d'énoncé. S'ils se distinguent par leur nature morphosyntaxique et par leur valeur discursive, ils se rapprochent toutefois sur un point important : la dimension énonciative, qui est toujours sous-jacente à la construction. Les effets de polyphonie sont en effet communs à ces deux ajouts. Ils sont pour ainsi dire "naturels" dans le cas du surnuméraire, dans la mesure où ce dernier correspond généralement à une séquence de commentaire ; ils sont également perceptibles dans le cas de l'hyperbate, qui permet par exemple de traduire un contraste entre la voix de l'auteur et l'opinion commune. On comprend ainsi que les variations que nous avons citées s'étendent aux deux types d'ajouts. Nous allons voir que l'évolution qui conduit

de la période à la phrase (cf. Seguin, 1993) est loin de s'accompagner d'une régularisation de ces fins d'énoncé.

2 - Le XIX^e siècle et la "phrase" moderne :

La clôture par le point correspondant non seulement au sentiment d'une unité sémantique et syntaxique, mais également à une unité énonciative, il n'est pas surprenant que les ajouts ne trouvent pas facilement leur place dans ce nouveau type d'unité. Les variations demeurent et on peut retrouver les mêmes alternances, surtout celle de la virgule et du point-virgule, qui caractérisaient la prose de l'époque classique. Dans le courant du XIX^e siècle, un phénomène nouveau apparaît cependant avec le développement de l'emploi du tiret, qui, dans la majorité des cas, suit immédiatement le point qui délimite le contexte gauche. L'origine de l'utilisation de ce signe a été étudiée avec beaucoup de précision par G. Dessons qui montre que l'"avènement" du tiret se produit sous l'influence des systèmes de ponctuation de certains textes étrangers : "A la fin du XVIII^e siècle, on connaît en France l'usage du tiret, par la fréquentation des textes anglais, russes et allemands, et surtout par la lecture des traductions qui joueront un rôle déterminant dans l'"importation" de la ponctuation étrangère - le terme "ponctuation" désignant ici, indissociablement, un système de marques graphiques et une organisation du discours." (Dessons, 1993 : 129). Pour apprécier l'importance de cette évolution, il serait nécessaire de prendre en compte les changements qui ont affecté le statut des autres signes et, en particulier, celui du point-virgule ; l'intuition nouvelle de la phrase et des relations qu'elle implique a fait perdre à ce dernier - nous y reviendrons - une partie des fonctions qu'il remplissait dans le cadre de la période et un nouveau signe a été alors nécessaire pour suppléer aux manques ainsi créés (cf. Dessons, 1993 : 130-131). Dans bon nombre de cas, le tiret semble bien marquer le changement énonciatif que traduit le fragment en ajout. Les exemples de fragments que nous allons citer auraient pour exacts équivalents, dans l'écriture contemporaine, des ajouts après le point. Nous retrouvons ici les deux grands types d'ajouts, l'hyperbate et le surnuméraire. Ainsi, dans les textes en prose de Baudelaire, en particulier dans la critique d'art, peut-on relever, isolés par le tiret, des fragments dont on rapprochera la valeur de celle de l'hyperbate :

12- Les nations n'ont que de grands hommes, – comme les familles. (*Salon de 1845*)

13- Hugo-Sacerdoce a toujours le front penché ; – trop penché pour rien voir, excepté son nombril. (id.)

14- En somme, M. Meissonier exécute admirablement ses petites figures. C'est un Flamand moins la fantaisie, le charme, la couleur et la naïveté – et la pipe ! (id.)

mais également des ajouts qui apportent un commentaire, introduits par des conjonctions (*à moins que*), des connecteurs (*car*), des relatifs de "liaison" (*d'où*) :

15- Gardez-vous donc, jeune adepte de la volupté, d'enseigner le français à votre amie, – à moins qu'il ne faille être son maître de français pour devenir son amant. (id.)

16- Je ne dis pas que le monde sera réduit aux expédients (...). Non ; – car ce sort et ces aventures supposeraient encore une certaine énergie vitale (...) (id.)

17- Ce qui n'est pas légèrement difforme a l'air insensible ; – d'où il suit que l'irrégularité (...) l'étonnement sont une partie essentielle et la caractéristique de la beauté. (id.)

Il est intéressant de noter que cet emploi du tiret ne peut être considéré comme un phénomène relevant uniquement des normes typographiques de l'imprimé ; l'écriture manuscrite témoigne également du sentiment de ce que l'on pourrait nommer l'"étroitesse" de la phrase. La

correspondance de Flaubert offre de nombreuses occurrences de ce type de ponctuation. Ici encore se retrouvent les deux grandes familles de fragments. Hyperbate dans :

18- Rien n'est plus sot que de se prétendre incompris. C'est ce que je pense néanmoins. *Habent sua fata libelli*, comme dit Horace, - et Prudhomme.

19- De plus j'apporte un succès ; de plus Chilly (ceci est en dehors d'*Aïssé*) m'a refusé un petit engagement d'actrice. - Poliment, c'est vrai. Mais c'est un précédent dont je me servirai.

Ajout de commentaire dans :

20- Comme les Bonenfant ne me paraissent pas près de venir, garde ta grand-mère quelques jours encore, puis elle ira à Ouveille, - à moins qu'elle ne veuille venir avec moi demain, et repartir avec moi lundi.

On remarquera toutefois que, dans ce type de discours, le tiret est fréquemment utilisé pour signaler une rectification, une pensée d'après-coup, ce que l'on peut en fait considérer, dans certains cas, comme une variante de l'hyperbate :

21- Envoyez-moi le dessus du panier, en fait d'outrages. - Ou plutôt gardez-les pour me les montrer au dessert, chez vous.

22- Inspirez au public le goût des grandes choses et il délaissera les petites. - Ou plutôt laisser les petites se dévorer entre elles.

23- Remercie ce brave Malenfant de sa bonne lettre. J'attends l'envoi de Mulot. - Et celui de Caudron.

24- Convenu ! chère Maître. Je partirai pour Nohant jeudi par le train de 9 heures du matin. - Et j'apporterai la Féerie. - Afin de la gueuler sur vos planches.

25- Mon bouquin paraît, je crois, demain. - Après-demain au plus tard. Vous aurez le 1er exemplaire, parbleu !

26- Les gens qui ont reçu de moi un exemplaire de mon roman craignent de m'en parler. - Par peur de se compromettre ou par pitié pour moi.

Cette façon de marquer le fragment en ajout n'est pas généralisée, même à l'intérieur d'un même texte et les variations se maintiennent ; le tiret, même s'il semble quantitativement majoritaire, n'est pas d'un emploi systématique et la virgule le concurrence parfois sans qu'il paraisse y avoir de justification. Ce qui est beaucoup plus rare, c'est l'usage du point, qui annonce l'évolution du système de ponctuation :

27- Quant à moi, qui conduisais le deuil, j'ai fait bonne figure jusqu'aux *discours*. Exclusivement.

On constatera par ailleurs que le tiret, dans cette même période du XIX^e siècle, remplit d'autres fonctions que celle de la délimitation des ajouts. Dans certains textes, en particulier, mais pas uniquement, dans la prose narrative de fiction, il est parfois difficile de cerner avec précision le rôle textuel de ce signe de ponctuation (cf. Dessons, 1993). Considérons par exemple cet extrait du premier roman de V. Hugo :

28- Les noirs s'arrêtèrent en cet endroit terrible ; et je vis qu'il fallait mourir. - Ils commençaient à me lier en silence, avec des cordes [...] - Les nègres achevèrent de m'attacher, et m'approchèrent du gouffre qui devait m'engloutir. - Je levai les yeux vers la crevasse pour découvrir encore le ciel. - En ce moment, un aboiement plus fort et plus

prononcé se fit entendre, la tête énorme de Rask passa par l'ouverture. - Je tressaillis. - Les noirs, que les aboiements n'avaient pas frappés, se préparèrent à me lancer au milieu de l'abîme ...

- Camarades, cria une voix tonnante !

Tous se retournèrent. - C'était Bug-Jargal. - Il était debout [...]

Bug-Jargal, (première version, 1818)

Avec ce type de segmentation, nous sommes évidemment assez loin de la délimitation de fragments, qu'il s'agisse d'hyperbate ou de surnuméraire. Le tiret ponctue des unités textuelles, qui, dans ce passage, coïncident plus ou moins avec les limites de la phrase. Se superposant en quelque sorte au point, qui est réservé à la clôture syntaxique et sémantique, le tiret fonctionne à un autre niveau, celui du discours, où il correspond bien à un "mouvement de relance énonciative" (Dessons, 1993 : 132).

On trouverait des exemples identiques dans des œuvres de jeunesse de Flaubert :

29- A dix heures, - M. Paul n'était pas de retour. On sonna le déjeuner - et on se mit à table. (*Quidquid volueris*)

30- Et tout cela avait passé, les marquises, les abbés, les chevaliers, - les propos des gentilshommes, - tout s'était évanoui, tout avait coulé, fui - les baisers, les amours, les tendres épanchements, les séductions des talons rouges, - le canapé était resté à sa place (...) (id.)

Cette extension de l'emploi du tiret dans la segmentation discursive se rencontre également dans d'autres genres textuels. Ainsi, pour reprendre l'exemple de la correspondance de Flaubert :

31 - Voilà l'hiver qui s'avance ! J'en ai rarement passé de meilleur. - Malgré une abominable grippe qui m'a fait moucher et tousser pendant trois semaines. - J'espère, dans une dizaine de jours, commencer mon avant-dernier chapitre !

32 - Il m'est, jusqu'à présent, impossible de te dire l'époque de ma petite excursion à Dieppe. - Je voudrais bien ne pas m'absenter de Paris avant d'avoir déménagé complètement. Les peintres auront fini cette semaine. - Puis j'aurai les tapissiers. - Puis il faudra transférer mes meubles. - Bref, ne compte pas sur [...] Je ne suis pas sorti, hier, de toute la journée. - Mais je recommence mes trimbalages aujourd'hui.

33 - Je trouve votre lettre datée de vendredi dernier - et je n'y comprends goutte.

Comment ? - est-ce que, deux ou trois jours après votre invitation, je ne vous ai pas écrit pour vous dire que je ne pouvais aller dîner chez vous parce que j'allais à Nohant chez Mme Sand ? - Je suis sûr de vous avoir écrit.

Il n'est pas surprenant que cet emploi du tiret soit également bien représenté dans le genre textuel de la critique d'art, chez Baudelaire par exemple, ce type de segmentation permettant de traduire une succession d'impressions, de points de vue, donnant une image d'un texte se construisant au coup par coup :

34- Nous parlerons de tout ce qui attire les yeux de la foule et des artistes ; - la conscience de notre métier nous y oblige. - Tout ce qui plaît a une raison de plaire (...) *Salon de 1845*

35-Cette peinture africaine est plus froide qu'une belle journée d'hiver. - Tout y est d'une blancheur et d'une clarté désespérantes. L'unité, nulle ; mais une foule de petites anecdotes intéressantes - un vaste panorama de cabaret ; - en général, ces sortes de décorations sont divisées en manière de compartiments (...) (id.)

36- Le plus beau de tous est sans contredit le dernier – le Samson aux grosses épaules, le Samson invincible et condamné à tourner une meule – sa chevelure, ou plutôt sa crinière n'est plus – ses yeux sont crevés – le héros est couché au labour comme un animal de trait – la ruse et la trahison ont dompté cette force terrible qui aurait pu déranger les lois de la nature. – A la bonne heure – voilà du Descamps, du vrai et du meilleur – nous retrouvons donc enfin cette ironie, ce fantastique (...) (id.)

37- M. Belloc a envoyé plusieurs portraits. – Celui de M. Michelet nous a frappé par son excellente couleur. – M. Belloc, qui n'est pas assez connu, est un des hommes d'aujourd'hui les plus savants dans leur art. – Il a fait des élèves remarquables, – Mlle Eugénie Gautier, par exemple, à ce que nous croyons. – L'an passé, nous avons vu de lui (...) une tête d'enfant (id.)

Toutes proportions gardées, se retrouve ici un phénomène identique à celui qui se produit avec le point-virgule dans certains textes du XVIII^e siècle.

Ces observations semblent nous éloigner quelque peu de la question des fragments en ajout. Nous voyons cependant, dans cet emploi très large du tiret, le signe d'une tendance à briser un cadre phrastique ressenti comme trop étroit, comme correspondant à une clôture qui ne permettrait pas de rendre compte de la variété des effets énonciatifs ou, plus largement, des relations discursives. Ce dépassement des limites graphiques de la phrase revient, d'une certaine manière, à retrouver les avantages d'une écriture périodique.

On peut se demander pourquoi une généralisation n'a pas eu lieu, qui aurait conduit à spécialiser le tiret comme marqueur d'ajout. L'existence d'autres emplois, délimitation de segments à valeur parenthétique ou répartition des répliques dans un dialogue, ne semble pas suffire à expliquer sa disparition quasi-totale aujourd'hui dans les usages qui nous intéressent ici. Cette question est complexe et, comme nous l'avons déjà remarqué, il serait nécessaire de prendre en compte le fonctionnement des autres signes, ce qui entraînerait bien au-delà des limites de cette étude. Comme le font apparaître les passages que nous venons de citer, le point-virgule voit bon nombre de ses emplois assurés par le tiret ; il peut ainsi être réservé au marquage de configurations plus précises, comme les cas de juxtaposition de propositions ou d'énumération de constituants, par exemple. Il ne faudrait cependant pas considérer qu'il s'agit là de simples changements de marques, de substitution d'un signe à un autre ; le sentiment des unités et de leurs propriétés n'est plus du même ordre lorsque la phrase prend la place de la période. Ce n'est peut-être pas tant le statut du point qui se trouve modifié - il clôt la phrase de la même manière qu'il clôt la période - que celui des ponctuations intermédiaires. Dans le cadre de la phrase, le point-virgule, les deux points et sans doute la virgule, se voient redéfinis, ce qui peut expliquer le développement des emplois du tiret, le point-virgule étant réservé aux cas de juxtaposition, le tiret marquant, quant à lui, une rupture et continuant par là à signaler les constituants en hyperbate. Se crée ainsi un système relativement équilibré, dans lequel chacun des signes est doté d'une certaine spécificité. On pourra par exemple relever, dans un texte de la fin du XIX^e siècle, des occurrences de tiret comme marque d'hyperbate ou de surnuméraire :

38- [...] jeune homme de mon pays, à qui je voudrais avoir été une fois bienfaisant, par qui je souhaite passionnément d'être aimé, - et de le mériter. Paul Bourget, *Le Disciple, Préface* (1889)

39- Tu quitterais tout, gaiement, pour aller *là-bas*, - si demain il le fallait.

des exemples de point-virgule comme marque de juxtaposition :

40- As-tu de l'idéal, enfin, plus d'idéal que nous ; de la foi, plus de foi que nous ; de l'espérance, plus d'espérance que nous ?

ainsi que des combinaisons des deux signes, tiret de surnuméraire et point-virgule de juxtaposition :

41- Et des réponses ainsi rencontrées dans ces volumes dépend un peu ta vie morale, un peu de ton âme ; - et ta vie morale, c'est la vie morale de la France même ; ton âme, c'est son âme.

L'évolution depuis la fin du XIX^e siècle nous semble devoir être expliquée par des facteurs du même ordre que ceux que nous venons d'observer.

3 - La phrase contemporaine et les ajouts après le point

Avant d'examiner les tendances actuelles et le point d'aboutissement du mouvement que nous venons de décrire, nous noterons que certains textes littéraires demeurent encore dans la continuité de l'écriture du XIX^e siècle (cf. Piat, 2009). Le tiret de segmentation discursive se rencontre par exemple chez Gracq, dans la fiction :

42- De K. était criblé d'une vingtaine d'éclats, en fort mauvais point - son sergent adjoint blessé. Tout cela s'était passé à trente mètres d'eux sans que personne en soupçonnât rien - on n'avait même pas entendu un cri. J. Gracq, *Récit*, 2011

mais aussi dans la rédaction d'un journal :

43- Ce sifflement des éclats après l'explosion - vicieux, sournois, traître - a l'air de chercher son homme - un peu comme les balles - très particulièrement. *Souvenirs de guerre*, 2011

Le tiret, dans cet usage et dans les mêmes genres de discours, est toutefois fortement concurrencé par le point. On comparera les deux extraits précédents avec ce passage d'un texte d'Aragon :

44- J'ai revu Emile. Mais en rêve. Dans une ville qui n'était ni Grenoble, ni Paris. Une grande avenue vide, triste, l'hiver. *Le mentir-vrai*, 205

Dans l'ensemble des types de textes, on peut considérer que la grande différence avec la période précédente réside dans la généralisation du point comme marqueur d'ajout, qu'il s'agisse d'hyperbate ou de surnuméraire. Même si quelques traces du système ancien subsistent, les tendances à l'évolution semblent nettes. Ce qui est intéressant dans ce mouvement, ce n'est pas tant la façon dont l'ajout est isolé du contexte de gauche que le fait qu'il apparaît comme une phrase complète, au même titre par exemple qu'une phrase averbale. Il reste toutefois que ce nouveau statut, que nous allons examiner plus en détail, ne se réalise en fait que dans deux genres discursifs : les textes de fiction, d'une part, les écrits journalistiques, d'autre part. Dans d'autres types de textes, la construction en hyperbate n'est pour ainsi dire pas utilisée et les fragments surnuméraires, isolés par une simple virgule, se trouvent intégrés à la structure phrastique au même titre qu'une subordonnée circonstancielle par exemple. Nous ne soulèverons pas ici la question de l'extension des ajouts après le point dans d'autres contextes que les contextes de départ, quelques indices laissant penser qu'elle est en train de s'opérer et que l'on est peut-être en train d'assister à un mouvement de

grammaticalisation ou, plus précisément, de syntactisation. Nous insisterons plutôt sur les divers facteurs qui ont pu conduire à ce nouvel usage du point, qui peut être considéré comme l'une des conséquences de la constitution progressive d'une nouvelle unité graphique délimitée, comme la phrase, par une ponctuation forte, unité qui ne répond plus aux critères habituels de complétude, au plan syntaxique comme au plan sémantique. Tout se passe comme si l'on assistait à la naissance d'une "phrase" dans la définition de laquelle la dimension énonciative et la dimension informative deviennent prioritaires. Le fait qu'il n'y ait pas complétude syntaxique suffit à marquer l'ajout comme tel. La construction d'un ensemble marqué comme phrase graphique ne semble plus exiger de ponctuation particulière. De la même façon qu'il y a des phrases averbales - la valeur prédicative justifiant en quelque sorte l'identification comme phrase graphique - le fragment en ajout acquiert, par sa valeur énonciative, un statut identique. Ce changement n'est pas sans conséquences au niveau discursif. Le commentaire porté par l'ajout, qui est ainsi doté d'une autonomie graphique, gagne également en importance dans l'organisation du texte. Cette plus grande indépendance permet à l'ajout d'avoir une portée sur le contexte de droite et lui donne ainsi un rôle de cadratif, rôle qui n'était guère possible tant que le fragment était interprété et marqué, par la ponctuation, comme une addition au contexte antérieur. Un passage comme :

45- [...] ce "Superman et prophète" (...), qui ressemble un peu à Tocqueville.

Physiquement s'entend. Car personne (..) ne hisse ce livre au niveau du mytique "Démocratie en Amérique". *Le Nouvel Observateur*

montre bien comment l'ajout, placé en début de paragraphe, introduit une nouvelle séquence textuelle ; dans cette position, l'ajout, qui se rattache sémantiquement au contexte de gauche dans la mesure où il signale une rectification, ouvre également, comme le ferait une expression cadrative, une nouvelle séquence textuelle, dont le connecteur *car* souligne d'ailleurs la cohérence. Le fonctionnement du fragment se rapproche ainsi de celui de certaines catégories discursives - topicalisateurs, constructions détachées - qui renvoient à la fois à l'amont et à l'aval du texte. Un exemple extrême de ce nouveau fonctionnement peut être fourni par l'extrait suivant, dans lequel l'ajout ouvre un nouveau chapitre :

46- Un grand pas serait franchi si l'on parvenait à éclairer ces points. [fin de chapitre]

II. Le moderne et le hors-politique

§13

D'autant que la politique comme forme a subi de plein fouet une mutation [...]

J.-C. Milner, *Pour une politique des êtres parlants*, 2011

Nous avons insisté jusqu'à présent sur la valeur énonciative de l'ajout, qui permet de souligner des effets de polyphonie.

Il faudrait également souligner le rôle de cette ponctuation par le point dans le domaine de la structure informationnelle. Dans le cas du fragment en hyperbate, la routinisation de la construction conduit à donner à l'ajout une valeur particulière dans le dynamisme communicatif. Le constituant isolé se comporte comme un énoncé de "seconde instance" (cf. Bolinger, 1952 ; Vachek, 1966 ; Combettes, à par.), énoncé dont la caractéristique est de ne contraster avec le contexte antérieur que par un seul élément, ce qui, lorsqu'il s'agit de phrases complètes, est par exemple le cas des structures clivées.

Nous relèverons enfin une conséquence morphosyntaxique de l'évolution qui fait de l'ajout une phrase graphique. Il s'agit du statut de certaines locutions "conjonctives", qui introduisent

des propositions qui ne sont plus que rarement intégrées à la structure phrastique. Dans les textes de presse en particulier, des locutions comme *à moins que*, *sauf si*, *sauf que*, *même si*, *alors que* à valeur adversative, se trouvent systématiquement utilisées après le point, ce qui rappelle les emplois de *de / en sorte que* après point-virgule dans les textes classiques. Il semble donc que l'on assiste à une réanalyse de ces catégories, qui se rapprochent d'adverbiaux connecteurs et ne se voient plus dotées des propriétés de subordonnant, suivant ainsi un développement identique à celui de *car*, par exemple. La conception nouvelle de la phrase s'accompagnerait donc d'un mouvement de syntactisation, avec changement de nature des termes introducteurs et, parallèlement, fixation de valeurs discursives. Ce que l'on peut considérer comme une routinisation de configurations textuelles aboutit à une structuration morphosyntaxique particulière, type d'évolution qui correspond à l'une des acceptions possibles de la grammaticalisation au sens large, que Givón résumait par la formule : "le discours d'aujourd'hui est la syntaxe de demain". Une conséquence de ce mouvement est par ailleurs le statut plus autonome de l'hyperbate, qui se trouve nettement isolée du contexte de gauche ; cette "cellule énonciative" est interprétée comme un fragment correspondant à une opération de réparation ou de réplique de façon plus nette encore que dans les textes des époques précédentes.

Nous remarquerons enfin que l'on peut relever, dans les textes littéraires, mais également dans des récits de presse, une extension de ce type d'écriture, qui fait penser à l'extension du tiret qui s'est produite dans le courant du XIX^e siècle. Le point va isoler des constituants auxquels il est difficile d'accorder le statut d'hyperbate ou de surnuméraire. Il y a là davantage une segmentation de l'énoncé qui veut correspondre à une succession d'impressions, de perceptions, de mouvements de pensée. Ce développement extrême de la notion de phrase graphique ne paraît pas devoir se généraliser en dehors de quelques genres discursifs, tant il est stylistiquement marqué.

- Conclusion

Le mouvement général nous semble pouvoir être décrit de la façon suivante. L'écriture périodique de l'époque classique présente deux types de fragments en fin d'énoncé, le surnuméraire, pour lequel il s'agit bien d'une opération d'ajout, l'hyperbate, dont bon nombre de réalisations peuvent être traitées comme des cas d'ellipse. Ces deux fragments sont, du point de vue de la ponctuation, plus ou moins intégrés dans le cadre de la période et ne sont que rarement perçus comme des unités graphiques autonomes. Avec le passage de la période à la phrase, on n'assiste pas à l'intégration de ces constituants dans l'unité phrastique ; c'est le tiret qui va signaler leur statut périphérique, d'où un aspect moins "naturel", si l'on peut dire, de ces fragments que dans la structuration de la période, où le point-virgule apparaissait comme signe non marqué de toutes les segmentations "intermédiaires". Cette spécialisation, relative, nous l'avons vu, du tiret conduit à une routinisation et à un début de syntactisation des effets énonciatifs et informatifs. S'achève en même temps la réunion des deux types de fragments dans une même catégorie d'ajouts, hyperbate et surnuméraire étant signalés d'une manière identique. Une étape supplémentaire est franchie en français contemporain avec, dans certains types de textes, la constitution d'une unité graphique correspondant à des propriétés énonciatives et informationnelles et conduisant à la généralisation du point. La syntactisation du tour rend inutile un codage supplémentaire par une ponctuation particulière ; le fragment devient une phrase graphique au même titre qu'une phrase "complète", verbale ou averbale. Le rapprochement semble s'imposer entre ces fragments et les ellipses que l'on peut observer dans les répliques de dialogue (cf. Kempen, 2009), et il conviendrait d'établir dans quelle mesure il est également possible de les mettre en parallèle avec les faits de gapping. Un travail comme celui de Kehler (2000), qui montre que les facteurs relevant de la cohérence discursive

jouent un plus grand rôle, dans le fonctionnement de ce type d'ellipse, que des critères strictement syntaxiques, incite à pousser la recherche dans cette direction.

Indications bibliographiques

- AUTHIER-REVUZ, J., 2002, "Du dire "en plus" : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne" dans *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, dir. AUTHIER-REVUZ, J. & M.-C. LALA Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 147-167
- BOLINGER, Dwight, 1952, "Linear Modification", *PMLA*, 67, 1117-1144
- COMBETTES, B., 2007a, "Discontinuité et cohérence discursive : le cas des ajouts après le point", *Cahiers de Praxématique*, 48, 111-134
- COMBETTES, B., 2007b, "Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels", in M. Charolles & al. eds, *Parcours de la phrase*, Ophrys, 119-131
- COMBETTES, B., à par., "Hyperbate et structure informationnelle : le cas des ajouts après le point"
- DESSONS G., 1993, "Rythme et Écriture : le tiret entre ponctuation et typographie ", in J.-Ph. Saint-Gérard (éd.), *Mutations et sclérose : la langue française 1789-1848*, Franz Steiner Verlag Stuttgart, 122-134
- EMMOTT, C., SANFORD, A. J. & L. MORROW, 2006, "Capturing the attention of readers ? Stylistic and psychological perspectives on the use and effect of text fragmentation in narratives", *Journal of Literary Semantics*, 35, 1-30
- EMMOTT, C., SANFORD, A. J. & L. MORROW, 2006, "Sentence fragmentation. Stylistic aspects" dans *Encyclopedia of Language and Linguistics*, vol. 11, dir. K. BROWN, Elsevier, Oxford, , 241-251
- FIRBAS, J., 1974, "The Czechoslovak approach to FSP", dans *Papers on Functional Sentence Perspective*, dir. F. DANEŠ, La Haye, Mouton, 11-37
- GAUTIER, A., 2010, "Syntaxe et ponctuation en conflit. Le point est-il une limite de la rection ? ", *Travaux de linguistique*, 60
- GRUNIG, B. N., 1986, "Inachèvements", *DRLAV*, 34 / 35, 1-48
- GRUNIG, B. N., 1993, "Charges mémorielles et prédictions syntaxiques", *Cahiers de Grammaire*, 18, 13-29
- GRUNIG, B. N., 1999, "Délinéarisation et reformatage", dans *Langage et linéarité*, dir. P. Cotte, Lille, Presses du Septentrion, 177-186
- GRUNIG, B. N., 2002, "Conflits et instabilité dans les processus de production et d'interprétation d'ajouts", dans *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, dir. AUTHIER-REVUZ, J. & M.-C. LALA, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 79-93
- JULIA, C., 2001, *Fixer le sens*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle
- KEHLER, A., 2000, "Coherence and the Resolution of Ellipsis", *Linguistics and Philosophy*, 23, 533-575
- KEMPEN, G., 2009, "Clausal coordination and coordinative ellipsis in a model of the speaker", *Linguistics*, 47, 653- 696
- MERCHANT, J., 2004, "Fragments and Ellipsis", *Linguistics and Philosophy*, 27, 661-739
- MOLINIE, G., 1992, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGE
- MORIER, H., 1961, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF
- NOAILLY, M., 2002, "L'ajout après un point n'est-il qu'un simple artifice graphique ?", in *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, dir. AUTHIER-REVUZ, J. & M.-C. LALA, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, 131-145
- PIAT J., 2009, "La langue littéraire et la phrase ", in *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Fayard, 179-234
- SEGUIN, J.-P., 1993, *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle*, Peeters
- SEGUIN, J.-P., 2003, "Enchaînement et usage du point", in B. COMBETTES, dir., *Evolution et variation en français préclassique. Etudes de syntaxe*, Paris, Honoré Champion, 69-137

VACHEK, J., 1966, *The Linguistic School of Prague*, Bloomington, Indiana University Press,